

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques soient l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

FORO

Redaction - Administration
Publicité

Adresse Télégraphique: Aoutpres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESS

Page 2
« L'Assurance maladie »

Page 3
L'expulsion de l'Afrique du Sud de la F.I.A. ?

Page 4
Nouvel aspect de la guerre en Guinée dite Portugaise

Aujourd'hui 26 juillet, à 16 heures

Grand meeting d'information à la Permanence nationale du P. D. G. sous l'égide du Bureau Politique National!

Comme à son retour d'Addis-Abéba en juin 1963, les populations de la capitale avaient tenu à accueillir avec allégresse à son retour du Caire, le Chef de l'Etat et les personnalités qui ont représenté le peuple de Guinée à ce second sommet africain.

Nous ne décrirons pas ici ce que fut cette manifestation. Qu'il nous suffise de dire qu'elle fut une réussite d'organisation, compte tenu des circonstances atmosphériques actuelles, pour que l'on comprenne l'ampleur de la mobilisation, à Conakry-I notamment.

Chacun a pu lire dans nos colonnes et écouter sur les antennes de « la Voix de la Révolution », le chaleureux et éloquent message qu'au nom du peuple de Guinée et de son Parti, le Président Ahmed Sékou Touré a adressé à la conférence des chefs d'Etat au Caire.

Aujourd'hui Dimanche 26 juillet, à 16 heures, le Bureau Politique National tiendra un important meeting à la Permanence Nationale du P.D.G.

Les militants et militantes des deux Fédérations de la capitale sont donc invités à y assister nombreux et à faire de cette après-midi, une réunion de communion autour des idéaux qu'incarne notre grand Parti, le P.D.G.

KEN

Le prochain congrès du Mouvement Panafricain des femmes s'ouvrira à Monrovia le 27 Juillet

C'est ce matin que la délégation guinéenne qui assistera à la conférence du Mouvement Panafricain des femmes, a quitté Conakry pour Monrovia où se tiendront les dites assises à partir du 27 juillet.

La délégation se compose de Mesdames :

Soumah Tiguidanké, député, présidente du Comité régional des femmes de Conakry-II ;

Fatou Bangoura, membre du Comité régional des femmes de Conakry-I.

Soba Camara, responsable de la Fédération de Kindia ;
Coubma Diagne, invitée de la Panafricaine des femmes.

A son retour en France, après un bref séjour en Guinée qui l'a mené successivement à Labé, Kissidougou, Macenta et N'Zérékoré, M. Robert Buron a adressé au Chef de l'Etat et à Mme Sékou Touré le message suivant :

« Nous sommes bien arrivés à Paris et sommes encore émerveillés du chaleureux accueil et du spectacle du dynamisme guinéen. Stop. Remerciements à tous et amitiés. »

Signé :
Famille Robert BURON »

Stage de pionniers en Tchécoslovaquie

Le Conseil National de la J.R.D.A. rappelle aux fédérations de Boké, Yomou, Kérouané, Mali, N'Zérékoré, Siguiri, Téliimélé, Faranah, Tougué et le Collège court de Conakry-II que la date de départ des jeunes pionniers désignés par leurs soins conformément à la circulaire n° 39 du 9 juillet 1964 aura lieu le mardi 28 juillet pour la Tchécoslovaquie.

(Suite page 3)

Le « SIMANDOU »... premier cargo battant pavillon guinéen est arrivé au port de New-York

Le « Simandou », premier cargo battant pavillon guinéen est entré, mercredi 22 juillet, dans le port de New-York venant du Canada. C'est son premier voyage aux Etats-Unis.

A cette occasion, Messieurs Diallo TELLI et KARIM Bangoura, respectivement ambassadeurs de la République de Guinée à l'O.N.U. et aux Etats-Unis ont offert une brillante réception mercredi à bord du « Simandou » en l'honneur de sa première visite au port de New-York. Des hommes d'affaires américains, des diplomates et des étudiants guinéens, ainsi qu'une partie du personnel employé au pavillon guinéen de la Foire de New-York assistaient à cette manifestation.

L'ambassadeur M. Karim Bangoura a fait remarquer que la présence de M. Diallo Telli à la réception de bienvenue était particulièrement significative à la suite de son élection par les Chefs d'Etats et de gouvernements africains au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine. « Cela est d'une importance capitale pour l'Afrique toute entière décidée à unir chaque jour d'avantage ses fils. »

Il a également rendu hommage au Président Lindon Johnson, pour les liens d'amitié et de coopération qui existent entre les Etats-Unis et la République de Guinée.

Construit il y a bientôt deux ans, le « Simandou » a été baptisé, on se souvient, du nom du plus riche gisement de minerai de fer guinéen. Ce cargo transporte de la limaille de fer, de l'allumine et des produits agricoles entre le Canada et le Japon. Il est à quai près de Newark, dans le New Jersey, où il est en train de décharger du bois et d'embarquer une cargaison de limaille de fer.

Educacion Nationale

Convocation des moniteurs adjoints stagiaires et auxiliaires

Les moniteurs adjoints stagiaires et auxiliaires en service dans la Région administrative de Conakry sont convoqués à l'Inspection primaire le mardi 28 juillet à 8 heures précises.

Sont également convoqués les instituteurs dont les noms suivent, chargés de l'encadrement du stage de pédagogie qui commencera le 1er août 1964.

Camara Sény, école de Madinat-Port.

Fofana Yamine, école du Centre.

Barry Oumar, école du Temple.

Kéita Balla dit Moussa, école de Madina-III.

Sankhon Almamy Seikhou, école de Boulbinet-I.

Soumah Issiaga, école du Centre-II.

Aribot Youssouf, école du Centre-I.

Bangoura Lamine, école de Témintaye-I.

Arts et culture

La semaine artistique de Mamou est terminée. Celle de Labé commence

APRES Beyla et Kankan, Mamou a vu se terminer jeudi dernier sa grande semaine artistique. On sait qu'elle s'est déroulée du 19 au 23 juillet sous la présidence du Dr Diallo Alpha Amadou Diallo, secrétaire d'Etat chargé de l'Information et du Tourisme.

Le jury a eu la satisfaction de constater qu'à Mamou comme dans les autres centres déjà visités, les jeunes artistiques ont fait des efforts méritoires pour s'améliorer dans les différents domai-

nes. Tenant compte des critiques formulées par le passé, ils ont pu corriger certains défauts et perfectionner leur jeu. Il faut d'ailleurs signaler que pendant cette semaine artistique, les membres du jury ont tenu des causeries traitant de l'art théâtral, tant au point de vue jeu des acteurs que mise en scène.

Signalons que c'est à partir d'aujourd'hui dimanche 26 juillet que s'affrontent à Labé les troupes de Dalaba, Tougué, Mali, Gaoual et Youkounkoun.

Les mines de diamant rouvrent pour trois mois

COMPTEUR du 1er août 1964. L'exploitation privée du diamant est autorisée dans les zones antérieurement désignées par la Direction Générale des Mines et dans les conditions fixées par les réglementations en vigueur, sous le contrôle du gouverneur de la Région de Kérouané et du chef de la subdivision du diamant.

Toutefois, en prévision de la période des moissons, cette autorisation n'est valable que pour les mois d'août, septembre et octobre. Les mines seront à nouveau fermées à compter du 1er novembre 1964.

L'exemple de la discipline donné cette année par les travailleurs de la zone diamantifère nous donne la certitude que toutes ces opérations se feront à la satisfaction de tous.

En effet, les instructions données pour la fermeture des mines, en mai dernier, avaient été suivies à la lettre, et nous avons alors exprimé la certitude que

c'était là la manifestation d'une prise de conscience, d'une élévation en chaque individu et collectivement, de cette conscience nationale qui doit permettre d'atteindre aux objectifs assignés par notre révolution.

A cette période, comme à la fin de cette campagne diamantaire, se plaçait et se place la période des moissons. On se souvient combien l'accent a été mis avec insistance, au C.N.R. de Gueckédou, sur la nécessité d'un accroissement qualitatif et quantitatif de notre production agricole.

Est-il besoin de rappeler encore combien il est inadmissible qu'un pays comme le nôtre, comblé par la nature : fécondité inaltérable du sol, richesse incommensurables du sous-sol, soit encore tributaire de certaines importations de denrées alimentaires dites de première nécessité ?

La vie dans la Nation

Enquête "Horoya" L'Office de la Main d'œuvre

(Suite de la page 4)

- Chômage non résorbé pour Conakry : 1.206 dont 800 pour le chômage cyclique et 406 pour le chômage technique.

- Coopératives : 190.

- Permis de travail : 1.136.

- Contrats de travail visés : 362.

- Entreprises et établissements : 154 dont 112 installés à Conakry-ville.

J'ajouterais que ces données statistiques ne sont pas absolues, d'autant plus que nous sommes au début de notre expérience.

- Question : Quelles sont les conditions du placement de la main d'œuvre ?

- Réponse : Par ordonnance n° 16/MJ/PRG du 18 février 1959, toutes entreprises (nationales ou privées) sont tenues de faire leur offre d'emploi à l'office et tout recrutement contraire aux lois est puni d'une amende allant jusqu'à 500.000 francs. Pour les catégories de travailleurs hautement qualifiés, l'entreprise peut négocier par une note d'intention d'engagement. Pour combattre l'exode rurale, l'office n'enregistre que la demande d'emploi des travailleurs ayant fourni un certificat de résidence délivré par

le comité de quartier. Quant à l'entreprise, elle doit être préalablement déclarée à nos services.

- Question : Vos activités s'étendent-elles aux Régions Administratives ?

- Réponse : Dans les régions administratives, nous avons des correspondants qui font toutes les opérations de l'Office.

- Question : Je remarqué parmi votre nombreuse documentation, quelques livres du B.I.T. Quelles sont vos relations avec cet organisme ?

- Réponse : Depuis l'adhésion de notre pays à l'O.I.T., nos relations avec le B.I.T. sont très bonnes. Nous échangeons avec l'organisation internationale des correspondances et lui donnons des statistiques sur le mouvement des travailleurs en Guinée. De son côté, elle nous envoie des documents et octroie des bourses de perfectionnement à l'étranger aux jeunes nationaux.

- Question M. le Directeur, nos lecteurs seront heureux de savoir comment est introduite la main d'œuvre étrangère. Voulez-vous leur expliquer le processus ?

- Réponse : La main d'œuvre étrangère arrive en Guinée de deux manières :

1° Par l'Administration qui fait venir les experts techniques des pays amis, dans le cadre de la coopération internationale.

2° Par les entreprises sur contrat de travail, après approbation par les services spécialisés du ministère de la Fonction Publique et du Travail.

- Question : On dit que le chômage n'existe pas en Guinée.

- Réponse : On dit que le chômage n'existe pas en Guinée, cela est vrai, car il faut considérer deux catégories de chômage : le chômage technique et le chômage cyclique.

Le chômage technique intéresse les ouvriers et employés hautement qualifiés. Ce chômage est dû à l'avènement des techniques nouvelles et aux moyens modernes utilisés dans certains emplois.

Quant au chômage cyclique, il intéresse les travailleurs agricoles et les personnes intéressées au petit commerce. Ces travailleurs agricoles, ne voulant plus s'occuper d'autres activités agricoles après la simple culture du riz ou du fonio, gagnent les villes à la recherche d'un emploi mal rémunéré. Pour ce qui a trait aux personnes du petit commerce, ils se retrouvent en « chômage » dès que leur activité n'est plus rentable.

Pour parer à ce mouvement des travailleurs sans spécialisation et qui constitue les éléments de l'exode rurale, le gouvernement a organisé les régions en vue de maintenir, en milieu rural cette catégorie de chômeurs cycliques.

- Question : Dans le cadre de la mystique du travail pour une production toujours accrue, quelles sont vos perspectives ?

- Réponse : Je voudrais tout d'abord rappeler que depuis trois ans, un centre de dactylographie fonctionne dans le service pour subvenir aux besoins des différentes entreprises. Ce centre dont la durée des stages est de huit mois, groupe des jeunes filles qui apprennent le métier par la méthode des dix doigts. Sans parler de l'obligation pour les entreprises d'organiser des stages théoriques et pratiques de perfectionnement, nous avons en projet la création d'un « centre pilote » pour parfaire la formation professionnelle des vieux travailleurs. Nous allons également scinder en deux dans un proche avenir la Section Immatriculation, Orientation et Placement qui est très chargée à l'heure actuelle. Ainsi donc, l'office pourra s'acquitter de toutes les tâches qui lui incombent et à la satisfaction entière des masses travailleuses.

Camara Djibah

Examens de la maîtrise en éducation physique et sportive

Nous publions ci-après l'épreuve des examens de la première partie de la maîtrise en éducation physique et sportive des élèves du Centre National d'Éducation physique et sportive.

PHYSIOLOGIE

1° Décrivez la fibre musculaire. Pourquoi appelle-t-on les muscles rouges ; les muscles striés ?
2° Donnez le cycle complet de la circulation du sang dans le corps humain. Quels sont les cas pathologiques principaux des globules blancs ?

HIGIENE

1° Montrez par des exemples précis l'influence du soleil sur la croissance.

PEDAGOGIE

1° Donnez une idée de la progression pédagogie en E.P.
2° Parlez-nous des principaux buts de l'éducation physique ?
3° Quelles sont les parties du commandement ?
Quelles doivent en être les qualités ?
Son énoncé a-t-il une influence sur l'exécution des exercices ?

ANATOMIE

1° Quels sont les différents mouvements de l'articulation scapulo-humérale, et quels sont les muscles qui régissent ces mouvements ?

2° Citez les muscles de la loge externe de l'avant-bras et donnez leur action sur les segments squelettiques.

3° Quelles sont les surfaces articulaires en présence dans l'articulation du coude ?

4° Donnez l'emplacement approximatif des parties d'os suivantes :

- Acromion ;
- Olécrâne ;
- Ligne épave ;
- Gouttière bicipitale ;
- Apophyse unciforme.

PSYCHO-PEDA

1° Grand-air, pleine nature, nudité, pratique raisonnée des dix genres d'exercices naturels et utilitaires indispensables.

2° Quels sont les traits caractéristiques de la méthode naturelle ? dites à quoi elle doit son succès et pour quelles raisons elle est l'amie de l'éducateur de l'enfant.

POLITIQUE

1° Structure politique, administrative en République de Guinée.

2° Quelle est la date du Congrès constitutif de la J.R.D.A.

3° Que vous rappelle la date du 14 septembre 1958 ?

4° Quelles sont les principales caractéristiques de la réforme de l'enseignement ?

Les émissions de la voix de la Révolution

La Voix de la Révolution Radiodiffusion de la République de Guinée émet de Conakry le matin et la mi-journée sur :
214 m. 1403 kes en ondes Moyennes.
48 m. 74, 6155 kes.

et 88 m. 60, 3385 kes en Ondes Courtes.
Le soir en Ondes Moyennes sur :
214 m. 1403 kes et en Ondes Courtes.
Sur 88 m. 60, 3385 kes et 34 m. 08 9.650 kes.

Programme de lundi

12 h 32 : Déjeuner en musique.
12 h 45 : Journal parlé.
13 h 00 : Avis et communiqué.
13 h 15 : Orchestre national.
13 h 30 : Fin d'émissions.
16 h 00 : Chants et musique des fédérations.
16 h 20 : Le monde rural.
16 h 45 : Avis et communiqués.
17 h 00 : Journal parlé.
17 h 20 : Informations en soussou.
17 h 45 : Informations en foulah.
18 h 10 : Informations en malinké.
18 h 35 : Informations en Kissi.
19 h 00 : Informations en Toma.
19 h 25 : Informations en Guerzé.
19 h 45 : Chronique éducative.

20 h 00 : Journal parlé.
20 h 30 : Buletin en Anglais.
20 h 40 : Avis et communiqués.
20 h 55 : Intermède Cora et Balafon.
21 h 00 : Culture pour tous (soussou).
21 h 15 : Culture pour tous (foulah).
21 h 30 : Le monde du travail.
21 h 55 : Intermède.
22 h 00 : Contes et légendes de Guinée.
22 h 30 : Journal parlé.
22 h 45 : Intermède.
23 h 15 : Fenêtre sur le monde (Est).
23 h 40 : Intermède.
23 h 45 : Journal parlé.
0 h 00 : Arrêt des émissions.

La Sécurité Sociale « L'Assurance maladie »

suite de nos précédents numéros
Par Oularé Sory Agent technique

Obligation de l'employeur et de l'employé en cas de maladie : En cas de maladie, l'employeur qui s'est fait immatriculer à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, doit remplir et signer conjointement avec la victime ou à défaut par le délégué du personnel, la déclaration de maladie et la faire parvenir à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. L'employeur doit aussi veiller à ce que la victime ne souffre pas matériellement et au besoin, lui verser le montant des prestations en espèces ou en nature et se le faire rembourser par la Sécurité Sociale sur présentation des pièces justificatives : c'est-à-dire les pièces nécessaires à la constitution du dossier maladie.

Après la mort de M. Ouremba Keita

A l'occasion du décès du regretté Ouremba Keita, premier Vice-Président de l'Assemblée nationale et président du Comité M'Ballia Camara de la section du 1er arrondissement de Conakry, de nombreux messages continuent d'affluer à l'Assemblée nationale.

C'est ainsi que de Kouroussa, Yomou, Faranah et bien d'autres, députés, fédérations et autres militants s'associent à la douleur causée par la perte de ce digne fils de la Nation.

Employé en cas de maladie : Il doit informer l'employeur dès la constatation de son mauvais état de santé, reconnu par son médecin traitant. L'employé doit se soumettre et faire soumettre les membres de sa famille aux visites médicales et contrôles. Il doit enfin s'abstenir de toute activité non autorisée.

Lorsque le malade est atteint d'une maladie dite non contagieuse, l'assurance s'étend de 13 semaines à 21 semaines au plus. Quand il souffre d'une affection de longue durée, la période de protection va de 6 mois à 3 ans, en dehors de cela, le dossier maladie est soumis à l'invalidité.

(Suite page 3)

La Guinée... l'Afrique... le monde...

La guerre en Guinée dite portugaise

(Suite de la page 4)
 que jour plus aigus : objecteurs de cas de conscience, déserteurs. Pour redresser la flotte pirate dont les voiles se déchirent et tombent une à une aux cris de tout un peuple épris de paix et de liberté, l'armée d'occupation disperse ses forces essayant désespérément d'accrocher et de contrôler le pays. Dans une vaine tentative pour démoraliser les populations, on intensifie la subordination et alternativement la campagne d'intimidation ou la campagne dite psycho-sociale ; on libère les détenus considérés non dangereux, tout en renforçant les bombardements aériens

Fournisseurs de l'Etat ATTENTION !

Le ministre d'Etat, chargé des Finances et du Plan, rappelle une dernière fois à tous les fournisseurs, qu'avant de livrer à un service administratif quelconque des fournitures ou des services, de commande revêtu du cachet ils doivent en recevoir un « bon des dépenses engagées » du ministère des Finances et du cachet du Commissaire général aux Comptes.

Tout fournisseur qui négligera cette condition essentielle et accepterait de livrer quelque service ou marchandise que ce soit sur bon irrégulier, ne pourrait avoir aucune prétention au paiement.

L'Assurance Maladie

(Suite de la page 2)

INVALIDITE

L'invalidité est le prolongement de l'assurance-maladie. On appelle invalidité, l'état de la victime qui, par la suite d'une maladie prolongée, est affligée d'une réduction totale ou partielle de sa capacité de travail. Il est seul, dans sa famille, à bénéficier de l'allocation invalidité. Son médecin traitant est chargé d'en évaluer le taux.

Les Invalides sont classés en deux catégories :

L'une dite « incapacité de tout travail » et l'autre dénommée : capable d'exercer encore un travail à la hauteur de la capacité de travail qui lui reste.

Ils reçoivent des prestations appelées pension. La pension d'invalidité prend fin à l'âge de 50 ans. Elle est alors remplacée par les allocations de vieillesse. L'assurance-maladie couvre tous les travailleurs assujettis à son régime.

OULARE Sory
 Agent technique de la Sécurité Sociale.

pour soumettre les populations à un perpétuel état de menace. Face à cette situation, attentivement analysée au cours de sa dernière conférence de cadres (1er Congrès), le P.A.I.G.C. renforce son action politique et militaire et adopte progressivement les mesures stratégiques qui meneront à un changement radical de la physionomie de la guerre.

J. Dramou

L'Expulsion de l'Afrique du Sud à la prochaine réunion de la F.I.F.A. ?

Une résolution pour l'expulsion pure et simple de l'Afrique du Sud de la Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A.) sera présentée à la prochaine réunion à Tokyo de la Fédération en octobre cette année.

C'est du moins ce que publie le Magazine africain « World Soccer » d'après une lettre

Ouverture des mines de diamant

(Suite de la première page)

Au cours des grandioses manifestations du 1er Mai, les travailleurs, par leur tenue et leurs slogans, ont implicitement fait devant la nation, le serment, à l'issue de la présente campagne agricole - comme de toutes celles qui vont suivre - de battre d'année en année les records de productivité dans le domaine agricole.

L'occasion qui se présente encore est belle à saisir. Déjà, après la campagne diamantaire de mai dernier, on avait assisté à une heureuse reconversion des travailleurs des champs diamantifères vers les champs agricoles. Nul doute que cette courte campagne de trois mois sera suivie du même élan.

KEN.

Information au service du peuple et de sa révolution

IMPRIMERIE NATIONALE
 PATRICE-LUMUMBA

Connaissance du monde

(Suite de la page 4)

boat, la seconde passant par le Bosphore et la Syrie, toute deux se rejoignant au Cap. Plan gigantesque s'il en est !

Après les ponts, les tunnels, Celui du Mont Blanc qui va s'ouvrir à la circulation, constitue une manière de record. Il a permis de mettre à l'épreuve de nouvelles et audacieuses techniques de creusement et de percement : robots géants dont les multiples perforatrices attaquent ensemble la surface à démolir.

Autre projet fabuleux, après celui de la Manche : le tunnel de Gibraltar, qui veut relier deux continents autrefois soudés et qu'un effondrement géologique a séparé.

La solution, qualifiée d'élégante, consiste en un tube flottant de 26 mètres de largeur sur 18 mètres de hauteur, maintenu à faible profondeur par des ancrages. Il partirait de Paloma pour aboutir à Punta, au Maroc.

Mais il apparaît de plus en plus que la mécanique seule ne saurait suffire. C'est pourquoi on fait de plus en plus appel à l'atome, à l'atome pacifique.

On connaît hélas, la puissance de destruction des engins tels que les bombes A et H, les chaleurs et les pressions intenses qu'elles produisent. Les explosions nucléaires peuvent cependant avoir des applications pacifiques, lesquelles donnent d'ailleurs la possibilité de changer peu ou prou la géographie de la terre.

En U.R.S.S. et aux U.S.A. on s'est servi de la bombe A pour

percer des canaux, ou mettre à jour des filons de minerais. On nous laisse entendre qu'on peut faire beaucoup mieux : creuser des ponts (projet à l'étude en Alaska) ; injecter de l'eau dans une énorme cavité creusée par une bombe souterraine. On obtiendrait alors un jaillissement d'eau bouillante capable d'alimenter une centrale thermique pendant quinze ans ! On pourra aussi écarter les typhons en bombardant leur épiceutre avec des projectiles nucléaires.

On pourra encore assécher la mer Caspienne, créer des lacs au cœur du Sahara.

L'homme, on le voit, a beaucoup de projets, qui peuvent modeler à son usage le relief de la terre pour permettre à ses frères qui habitent les surfaces moins favorisées, de vivre mieux. Ce qui réjouit, dans ces projets, c'est qu'ils restent sur terre, celle où des millions d'hommes vivent et souffrent.

N'est-ce pas plus urgent que d'aller voir ce qui se passe dans la stratosphère ?

KEN

Rad'odiffusion rationale programme d'aujourd'hui

- 8 h 00 : Réveil du dimanche.
- 8 h 30 : L'Ensemble choral et Instrumental de la Radio.
- 9 h 00 : Conseil aux mamans.
- 9 h 15 : Journal parlé.
- 9 h 30 : Héritage africain (influence de la musique africaine dans le nouveau monde).
- 10 h 00 : Disque des auditeurs.
- 12 h 00 : Une vedette et ses succès.
- 12 h 30 : Avis et communications.
- 12 h 45 : Journal parlé.
- 13 h 15 : Variation sur un thème.
- 14 h 00 : Fin d'émissions.
- 16 h 00 : Avec l'ensemble instrumental.
- 16 h 15 : La Route en-

- chantée.
- 16 h 45 : Sports et Tam-tam.
- 18 h 00 : Information es-créole.
- 18 h 30 : Information en Ouoloff.
- 19 h 05 : Information en Bambara.
- 19 h 30 : Information en Arabe.
- 20 h 00 : Journal parlé.
- 20 h 30 : Le Monde Rural (français).
- 21 h 00 : Culture pour tous (français).
- 21 h 15 : Guinée actualités.
- 21 h 30 : Poésie africaine.
- 22 h 00 : Courrier des auditeurs.
- 22 h 30 : Musique Symphonique.
- 23 h 05 : Soirée tropicale.
- 23 h 45 : Journal parlé.
- 0 h 00 : Arrêt des émissions.

Production : Critère de tous ceux qui se réclament de notre Révolution

Mouvement de transports

DEPART	DIMANCHE	
U T A	Abidjan	03 h 50
U T A	Marseille - Paris	11 h 00
U T A	Bamako	11 h 15
K L M	Las-Palmas - Zürich - Amster.	13 h 15
	LUNDI	
Air Guinée	Dakar	06 h 30
	Kankan - Kissi - N'Zérékoré	18 h 05
Ghana - Airways	Bathurst et Dakar	22 h 55
K L M	Robertsfield	22 h 30
C.S.A.	Robertsfield	02 h 00

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975

BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE

3-34-32

Connaissance du monde

Routes, ponts, tunnels et technique

par KEN

L'HOMME est ainsi fait : il rêve toujours de construire quelque chose digne de susciter l'admiration des générations futures. On a eu les « Douze Travaux d'Hercule », les « Sept Merveilles du Monde ». On a Suez, Panama, la Tour Eiffel au XIXe siècle. Au XXe, il y a le Haut-Barrage d'Assouan, les grands barrages hydroélectriques de l'U.R.S.S. ou le « Boulder » sur le Colorado aux U.S.A., les tunnels (sous le Mt Blanc) etc. On peut ignorer l'histoire de l'Égypte antique, berceau de la civilisation : les Pyramides, le Sphinx et autres monuments sont là pour attester que ce peuple fut grand, avant que survienne la décadence prolongée par l'occupation étrangère dont il vient il y a à peine douze ans de secouer le joug.

Allier l'utilité aux symboles, tel paraît être l'ambition de l'homme de notre siècle.

Les ponts ont beaucoup d'adeptes. Ils vont de l'audacieux, tel le pont métallique de Québec, d'une arche unique de 549 mètres, au colossal, avec le fameux Golden Gate de San Francisco. Sa longueur totale au-dessus de

la baie est de 3.140 mètres. 6.000 ouvriers utilisèrent 170.000 tonnes d'acier, 1.630 tonnes de ciment, 765.000 m³ de sable, etc.

Mais il paraît qu'on peut faire mieux. On nous promet, grâce à des aciers spéciaux, de bétons supérieurs et autres, des arches de 1.400 mètres. Quand aux ponts suspendus, on en prévoit de 5 kilomètres.

Aux grands ponts, les autoroutes. Elles sont rendues indispensables par le siècle de l'automobile, qui touche tous les continents. Voici quelques grands projets de routes intercontinentales à grand trafic :

— La Circum Méditerranéenne, partant de Marseille pour y revenir, via l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la R.A.U., le Liban, la Syrie, la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie, l'Italie.

Trois routes eurafricaines : Angleterre — Le Cap, deux partant du Cap Nord, la première via Hambourg, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie d'où l'on gagnerait la R.A.U. par ferry-

(Suite page 3)

Tunis

Séminaire sur la coopération entre pays africains

Le séminaire organisé à Tunis sur la coopération économique entre pays africains a pris fin vendredi. Les travaux qui ont

Explosion dans un port algérien: 20 morts

Une terrible explosion a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi à bord du bateau égyptien « Alexandria » dans le port algérien de Bône. 20 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. La vieille ville située non loin du port a été évacuée. Les dégâts matériels causés par l'incendie sont très importants.

Les populations ont répondu favorablement à l'appel lancé par le F.L.N. pour aider aux travaux de déblaiement. On indique d'autre part qu'une commission technique égyptienne se rend en Algérie pour enquêter sur les causes de l'explosion survenue à bord du navire.

duré deux semaines ont porté essentiellement sur l'industrialisation de l'Afrique, le commerce, la formation des cadres, la banque africaine de développement et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

M. Ben Salah, secrétaire d'Etat tunisien aux Finances et au Plan qui a clôturé le séminaire a notamment dit : « Les Africains sont devenus conscients de leur rôle et s'emploient à construire la solidarité africaine. » L'Afrique est en marche vers l'unité, a-t-il dit, nos pays sont décidés à faire l'Afrique sur des bases solides.

Les pays qui ont participé à ce séminaire sont les suivants : le Congo-Léopold, le Congo-Brazza, le Dahomey, le Ghana, la Haute Volta, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Togo, la R.A.U. et Madagascar.

UNE ENQUETE DE "HOROYA"

L'Office National de la Main-d'œuvre

par Djibab CAMARA

DANS le cadre de nos enquêtes sur les différents secteurs de production, nous publions aujourd'hui une interview accordée par M. Camara M'Bemba, directeur de l'Office National de la Main-d'œuvre, à notre collaborateur Camara Djibab, sur la structure et le rôle de ce service dont l'importance n'échappe à personne, surtout à une période où l'on parle de mystique du travail, d'exode rural et de faux-chômage.

— Question : M. le Directeur, voudriez-vous dire à l'intention des lecteurs de Horoya et notamment des travailleurs guinéens, comment fonctionne l'Office National de la Main-d'œuvre ?

— Réponse : L'Office National de la Main-d'œuvre qui est créé par décret 221/Loi n° 1 du 30 juin 1960 est un service non autonome, ayant pour chef hiérarchique l'Inspecteur général du Travail et placé sous l'autorité du Ministre de la Fonction Pu-

blique et du Travail. Il est organisé de la façon suivante :

1° Une Direction : Elle supervise, coordonne les activités de toutes les sections et assume le bon fonctionnement administratif et politique du service.

2° Une Section des Statistiques, chargée de rassembler, de dépouiller et d'analyser toutes les données statistiques en matière de l'emploi, de la main-d'œuvre et du chômage. Ces documents sont de trois sortes :

1° Une déclaration d'ouverture

d'entreprise, d'établissement ou de chantier.

2° Une déclaration périodique de la situation de la main-d'œuvre.

3° Une déclaration du mouvement des travailleurs. En plus de l'identification des travailleurs des différentes entreprises, la section des statistiques délivre des permis de travail aux étrangers dont la taxe annuelle est de 5.000 frs par personne à la charge de l'entreprise.

3° La section Placement, Immatriculation et Orientation professionnelle. Sans parler du secretariat dont le rôle est le même dans tous les services, cette section est chargée de recevoir les demandes d'emploi (par écrit ou verbale), les offres d'emploi des différents secteurs de production et reçoit également des demandes d'emploi de l'extérieur. Elle délivre des cartes professionnelles aux nationaux suivant les catégories et examine minutieusement les demandes d'emploi des jeunes sortis des Ecoles en vue de leur orientation vers les différentes branches professionnelles et suivant les besoins du pays.

— Question : Nos lecteurs sont toujours intéressés par des données statistiques. Voudriez-vous à leur intention nous fournir quelques chiffres ?

— Réponse : Au cours de l'année 1963, notre service a enregistré les chiffres suivants :

- Population active remanérée : 51.584.
- Coopérateurs : 319.930.
- Population agricole et autres activités libérales : 2.104.785.
- Demandes d'emploi pour Conakry : 4.949.
- Placements effectués à Conakry : 3.743.

(Suite page 3)

(Suite page 2)

La campagne psycho-sociale

Nouvel aspect de la guerre coloniale en Guinée dite portugaise

Les nouvelles en provenance de Bissao (Guinée dite Portugaise) signalent que, parallèlement à l'entrée en fonction d'un Secrétaire général africain et à la désignation d'un Conseil législatif comprenant des éléments africains, un nombre croissant de détenus politiques sont mis en liberté par les autorités coloniales. Les peuples opprimés ne peuvent que se réjouir de ces mesures. Elles reflètent aussi bien les victoires remportées par les combattants sur les champs de bataille que la situation de plus en plus difficile dans laquelle se trouve l'armée coloniale.

Depuis quelque temps déjà la lutte est entrée dans une phase supérieure laquelle, évoluant en accord avec les conditions objectives et subjectives de la lutte de libération et d'émancipation, possède à présent les caractéristiques suivantes : la presque totalité de la population de la Guinée dite Portugaise, de plus en plus pénétrée des réalités du pays, étend chaque jour sa participation dans la lutte et accorde un appui inconditionnel à l'action de libération.

Les bases sûres du P.A.I.G.C. installées dans les zones libérées par elle (35% du territoire national) ne font que significativement augmenter le nombre des combattants et des cadres qui disposent d'un matériel efficace et qui jouissent maintenant d'une expérience considérable forgée dans la fournaise des combats. A côté de toutes ces activités d'émulation, d'en-

gagement, de détermination dans la masse combattante.

Le Parti de l'Indépendance de la Guinée et du Cap vert, nous et améliore les relations internes avec l'extérieur.

Devant de tels engagements, et de telles volontés, l'ennemi, pour sa part, ne sachant plus où donner de la tête, se trouve démoralisé, fatigué par l'inconstance et la fatale inconséquence de la direction militaire. L'armée coloniale se débat et perd pied dans des conflits internes cha-

Le rapport de la conférence de Genève sur le commerce et le développement sera présenté à l'Assemblée générale de l'O. N. U.

Le Conseil Economique et Social soumettra à l'Assemblée générale de l'O.N.U., le rapport final de la récente conférence mondiale sur le Commerce et le Développement.

Le Conseil Economique et Social déclare dans son rapport qu'il enregistre avec satisfaction l'acte final et le rapport de la conférence de Genève et exprime la conviction que cette conférence marque un pas important vers l'adoption d'une politique nouvelle et dynamique du commerce international et du déve-

veloppement. Il note également avec satisfaction la détermination exprimée dans l'acte final des Etats participants à la conférence de prendre des mesures adéquates au sujet des recommandations de la conférence dans les différents domaines de leurs programmes nationaux et internationaux. Le Conseil invite en outre les institutions spécialisées à tenir compte des recommandations de la conférence lorsqu'elles établiront leur programme de travail.